



Société de conservation du lac Lovering,
C.P. 447, Magog, Québec,
J1X 3X7
Site Internet : www.laclovering.org
Téléphone : 819-868-2669

Procès-verbal

Compte-rendu de la réunion du CA de la Société de conservation du lac Lovering tenue le samedi 26 mars 2011, à 9h au Centre communautaire de Magog, 95 Merry Nord, salle 232.

Ouverture de la réunion

La réunion débute à 9 h 08.

Administrateurs présents : Jean-Noël Leduc, Jean-Guy Bédard, Lucie Borne, André Bélanger, Suzanne Deschamps, Jacqueline Caboret, Normand Bernier.

Administrateur ayant motivé son absence : André Bégin

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Normand Bernier et appuyé par Jacqueline Caboret d'adopter l'ordre du jour après l'ajout des items suivant au point varia : infolettre, correspondance et résolution, AGA.

Adopté à l'unanimité Prop. # 11-11

2. Adoption du procès-verbal du 26 février 2011

Il est proposé par Jean-Noël Leduc et appuyé par André Bélanger d'adopter le procès verbal de la réunion du 26 février 2011.

Adopté à l'unanimité Prop. # 12-11

3. Code d'éthique

Il est proposé par Suzanne Deschamps et appuyé par Jean-Noël Leduc de modifier le projet du code d'éthique pour ajouter la transparence comme une des valeurs à prioriser.

Adopté à l'unanimité Prop. # 13-11

Il est proposé par Jean-Noël Leduc et appuyé par Jean-Guy Bédard d'adopter le nouveau projet du code d'éthique tel qu'amendé et d'établir son entrée en vigueur à compter d'avril 2011.

Adopté à l'unanimité Prop. # 14-11

Le texte du code d'éthique sera affiché sur la page du CA du site WEB de la Société

4. Rapport des projets.

Qualité de l'eau

Jean-Gut Bédard a fait parvenir une copie des résultats des analyses d'eau effectuées dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs à madame Pelletier, conseillère à la ville de Magog, à madame Labelle de la MRC, à monsieur Ricard, conseiller à la municipalité du Canton de Stanstead, à madame Martel de COGESAF et à madame Ménard de la division Environnement à la ville de Magog.

Vu l'importance d'avoir un portrait global de la qualité de l'eau du lac, échelonné sur plusieurs années :

Il est proposé par Jean-Guy Bédard et appuyé par Lucie Borne de renouveler notre demande auprès du Réseau de surveillance des lacs pour que soient effectuées les prélèvements et les analyses chimiques de l'eau à l'été 2011 au coût de 288\$.

Adopté à l'unanimité Prop. # 15-11

Un lien vers les résultats des analyses de 2010 sera affiché sous l'item « Actualités » du site WEB de la Société.

Les tributaires

Les membres du CA s'inquiètent de la présence d'une forte concentration de phosphore et de coliformes fécaux révélée dans le rapport du programme d'échantillonnage (2010) des tributaires de la MRC.

Il est proposé par Jean-Noël Leduc et appuyé par Suzanne Deschamps que Jean-Guy Bédard prépare une lettre à être envoyée à la MRC pour obtenir des explications relativement aux mauvais résultats des analyses de taux de coliformes fécaux décelés dans le ruisseau Alger et des mesures qu'il conviendrait de prendre pour y remédier.

Adopté à l'unanimité Prop. # 16-11

Jean-Guy Bédard téléphonera à madame Roy de la MRC pour connaître la composition du comité vers qui seront dorénavant acheminés certaines informations, causes et solutions, antérieurement dans le rapport d'échantillonnage et comment nous aurons accès à ces informations et aux conclusions de ce comité.

Les fossés

Après les pluies intenses de la mi-mars, on a remarqué, dans le ruisseau bordant la ferme Côté, une grande quantité d'eau brune et boueuse qui se déversait dans le fossé municipal le long du chemin Fitch pour aboutir, vraisemblablement, dans le lac. Les pentes du ruisseau sont-elles suffisamment protégées ?

On rappelle l'importance de rapporter à la ville tout problème constaté dans les fossés et de documenter le dossier en prenant des photos lorsque possible.

Visibilité

Jean-Noël Leduc, Jean-Guy Bédard et Lucie Borne ont eu une rencontre avec madame Elyse Ménard du service Environnement de la ville de Magog et madame Pelletier, conseillère, afin d'échanger sur les projets communs pour 2011. Nous avons appris que la ville avait intégré les milieux humides à l'embouchure du ruisseau Campagna à l'intérieur du lac. En 2011, la ville compte effectuer la caractérisation de tous les cours d'eau du territoire incluant ceux en milieu agricole. La ville se propose également d'effectuer la caractérisation du couvert forestier pour éventuellement élaborer une politique de l'arbre. De plus, la ville fera un suivi sur les manquements à la réglementation des bandes riveraines. Et finalement nous devrions recevoir un compte-rendu de la situation des installations septiques pour le secteur du lac Lovering situé à Magog.

D'autre part, la municipalité du canton de Stanstead devrait également être en mesure de nous donner un résumé des relevés effectués sur les fosses septiques du lac Lovering à l'été 2010.

Fichier des membres

Les corrections des adresses courriels des membres rejoints au téléphone ont été effectuées.

Une recherche a permis d'évaluer à 60% les membres qui se trouvent sur le territoire de Magog et à 40% les membres qui se situent dans le secteur de la municipalité du Canton de Stanstead.

Protection des rives

Rien à signaler

Navigation responsable

Suzanne Deschamps et Lucie Borne présentent un plan de travail visant l'étude de l'effet des vagues des wakeboats sur les rives et le fond du lac Lovering.

Leurs recherches leur ont permis d'apprendre qu'un groupe d'étudiants à la maîtrise en Environnement de l'université de Sherbrooke ont effectué une étude similaire au lac Massawippi. Elles prendront connaissance de l'étude pour vérifier si les résultats peuvent s'appliquer également au lac Lovering.

Dans l'éventualité où la ville de Magog n'accepte pas de procéder à l'achat de l'ensemble des bouées demandées, Jean-Noël Leduc vérifiera avec madame Pelletier et la MRC la possibilité d'étaler l'achat sur quelques années.

Site d'enfouissement

Rien à signaler.

Installations septiques

Rien à signaler.

Poisson et pêche

Le biologiste Dominic Cloutier a confirmé à André Bélanger qu'il montera un dossier sur les options d'ensemencement au lac.

Entre-temps la Société procèdera à un sondage via l'infolettre pour vérifier l'intérêt des membres pour la pêche sportive dans le lac Lovering.

Règlement de zonage autour du lac

Rien à signaler

5. Rapport des activités

Recrutement :

Les cartes ont été commandées

Trésorerie :

Au budget déjà déposé, André Bégin ajoutera un regroupement de l'information par comptes.

Site WEB :

Rien à signaler

Babillards :

Rien à signaler.

6. Varia

Infolettre :

Le comité pour la préparation de l'infolettre est formé de Normand Bernier, André Bélanger et Lucie Borne ; Constance Ramacière collaborera à la mise en page

AGA

André Bégin verra à réserver la salle pour l'AGA fixée au 30 juillet

Jean-Guy Bédard fera des démarches pour trouver un conférencier qui accepterait de venir rencontrer les membres lors de l'AGA 2011 pour leur parler des problèmes de qualité de l'eau des tributaires

Correspondance

Nous avons reçu une lettre de COGESAF pour le renouvellement du membership

Il est proposé par Jean-Guy Bédard et appuyé par Lucie Borne de renouveler notre adhésion à COGESAF et de déléguer Jean-Noël Leduc pour représenter la Société auprès de COGESAF.

Adopté à l'unanimité Prop. # 17-11

7. Dates des prochaines réunions du CA.

- 30 avril 2011 à 9h00
- 28 mai et 18 juin 2011

8. Levée de l'assemblée

Normand Bernier, appuyé par Jacqueline Caboret, propose la levée de l'assemblée à 11h45

Lucie Borne
Secrétaire d'assemblée

Moi, je protège mon lac.